

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 30 OCTOBRE 2009**

**DEBUT DE SEANCE : 20 heures**

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Sophie Roche, Véronique Rolland, Jean Paul Tournadre, François Venon  
Absent excusé : Monsieur Thierry Léoquet (qui a remis son pouvoir à Madame Colette Dauzet  
Absents non excusés : Madame Delphine Quintard , Monsieur Stéphane Pomeyrol

Début de séance à 20 h

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 11 août 2009

**Travaux de voirie**

Les travaux réalisés par l'Entreprise Bergheaud sont terminés. La réception des travaux aura lieu le 4 novembre. Monsieur Larrive signale qu'il y aura des busages à réaliser à différents endroits.

**Filets pare neige**

La marchandise livrée ne donne pas satisfaction, l'Entreprise Lacroix sera contactée afin de trouver une solution pour remédier aux malfaçons. Une subvention de 6 000 € est attendue.

**Travaux d'assainissement à Chasternac**

Les travaux d'assainissement devant la maison de Monsieur Bos sont terminés.

**Achat**

Une saleuse a été achetée pour un montant de 250 €

**Travaux prévus :**

- Couverture du vestiaire au terrain de sport.
- Cadran de l'horloge du bâtiment « Ecole-Mairie »
- Travaux à la salle polyvalente
  - traitement phonique
  - porte de secours
  - soubassements
  - porte de la chaufferie
  - électricité
  - placard

## **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Une ligne de trésorerie de 40 000 € est à prévoir afin de pouvoir régler la facture des travaux de voirie en attendant le versement des subventions

## **Emprunt**

Un emprunt de 30 000 € doit être contracté afin de faire face aux dépenses d'investissement.

## **Transfert de la compétence « Eclairage public » au Syndicat Département d'Energies du Cantal**

Le conseil municipal décide de transférer la compétence « Eclairage public » comprenant :

- la maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles
- la maintenance relative à ces installations

au Syndicat Départemental d'énergies du Cantal

## **Résultat de la consultation des électeurs de Chasternac**

Madame le Maire communique les résultats de la consultation des électeurs du 10 octobre 2009 concernant la vente à Mr Gérard Pinski de la parcelle cadastrée A 386 de 217 m<sup>2</sup> au prix de 6,30 € le m<sup>2</sup> (frais de vente et de bornage à la charge de l'acquéreur).

Sur 55 électeurs, 35 ont émis un avis favorable et 2 défavorables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de cette vente et autorise Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette transaction.

## **Restauration du tableau de l'Eglise – Demande de subvention**

Faisant suite à la délibération du 9 mai 2009 par laquelle le conseil municipal a accepté le devis de restauration du tableau « L'Adoration des Mages » de Madame Cailhol d'un montant HT de 5 535,00 €, l'assemblée sollicite auprès du Conseil Général l'octroi d'une subvention.

Le plan de financement suivant est adopté à l'unanimité :

- |                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| - travaux :                       | 6 619,86 € TTC |
| - subvention du Conseil Général : | 2 214,00 €     |
| - FCTVA :                         | 830,00 €       |
| - autofinancement :               | 3 575,86 €     |

Le devis accepté sera renvoyé à Madame Cailhol dès réception de l'avis d'octroi de la subvention.

Fin de la séance : 23 h 45